

Postulat

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 20-POS-205

Déposé le : 12.05.20

Scanné le : _____

Art. 118 et 119 LGC Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

(b) la prise en considération immédiate. Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année

Titre du postulat

Analyse de l'aide sociale pendant la crise COVID-19 et quelles leçons en tirer pour un déconfinement progressif à succès.

Texte déposé

Le rapport social vaudois 2017 avait passé en revue les différentes mesures sociales dans le canton C'était un état des lieux décliné en plusieurs chapitres. Rappelons qu'outre les mesures fédérales qui constituent la couverture de base et individuelle du minimum vital et celles des assurances sociales (AVS, AI, LAA, LAMAL, etc), les cantons ont introduit, en plus, des prestations sociales sous conditions de ressources dont l'aide sociale. Leur nombre, leur organisation et les montants attribués varient d'un canton à l'autre.

Le canton de Vaud a recensé plusieurs catégories d'aides se déclinant en 5 chapitres :

- formation, insertion et réinsertion
- aides aux familles
- aides aux personnes en situation de handicap
- aides aux populations âgées et/ou vulnérables
- aides d'urgence (autres populations vulnérables)

avec, pour chaque chapitre, différentes prestations associées.

Le rapport social vaudois 2017 relevait à son chapitre « bilan et perspectives » des inquiétudes, notamment en relation avec le chômage de longue durée. Il constatait une amélioration globale du niveau de vie des ménages vaudois, mais aussi une stagnation, voire une diminution du revenu des

ménages les moins aisés. Une des mesures préconisées était d'augmenter l'efficacité des politiques de réinsertion dans le marché de l'emploi et des stratégies qui y conduisent.

Avec l'arrivée de la crise du COVID 19 et les mesures de confinement, les aspects sanitaires ont été, à juste titre, prioritaires. Toutefois, à l'ère du déconfinement par étapes, l'aspect sanitaire demeure fort, celui des stratégies liées à l'emploi et celui qui concerne les différentes situations sociales préexistantes à la crise, sont également à considérer avec la plus grande attention. Pour connaître les premières répercussions de la crise COVID 19 dans le domaine social, ce postulat demande une étude sur, entre autres, les points suivants :

- Dans les 5 chapitres d'aide décrits plus haut, ceux qui ont été directement impactés par la crise COVID 19 avec, si possible, les derniers chiffres.
- Une liste des points de vigilance sur les domaines qui pourront être impactés dans un deuxième temps.
- Une description des instruments de veille mis en place pour anticiper la survenue d'une augmentation d'aide massive à moyen et long terme.
- La collaboration durant la crise entre la DGCS (direction générale de la cohésion sociale) et les CSR (centres sociaux régionaux) ainsi que celle des CRS/ORP (offices régionaux de placement) dans toutes les régions vaudoises.
- La collaboration avec le service cantonal de l'emploi pour la prise en charge des demandeurs
- L'information faite aux communes par l'intermédiaire des préfets.
- La politique de communication sur les actions conduites par la DGCS
- Une estimation des besoins d'aide par domaine à court et à moyen terme

Commentaire(s)

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

- | | |
|---|-------------------------------------|
| (a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures | <input checked="" type="checkbox"/> |
| (b) renvoi à une commission sans 20 signatures | <input type="checkbox"/> |
| (c) prise en considération immédiate | <input type="checkbox"/> |

Nom et prénom de l'auteur :

Catherine Labouchère

Signature :

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des député-e-s signataires – état au 17 mars 2020

Aminian Taraneh	Chevalley Christine	Evéquoz Séverine
Aschwanden Sergei X	Chevalley Jean-Bernard	Favrod Pierre Alain
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Rémy X	Ferrari Yves
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Fonjallaz Pierre
Balet Stéphane	Christen Jérôme	Freymond Isabelle
Baux Céline	Christin Dominique-Ella	Freymond Sylvain
Berthoud Alexandre X	Clerc Aurélien X	Fuchs Circé
Betschart Anne Sophie	Cornamusaz Philippe	Gander Hugues
Bettschart-Narbel Florence X	Courdesse Régis	Gaudard Guy
Bezençon Jean-Luc	Creteigny Laurence	Gay Maurice
Bolay Nicolas	Croci Torti Nicolas	Genoud Alice
Bouverat Arnaud	Cuendet Schmidt Muriel	Genton Jean-Marc X
Bovay Alain X	Cuérel Julien	Germain Philippe X
Buclin Hadrien	Deillon Fabien	Gfeller Olivier
Buffat Marc-Olivier	Démétriadès Alexandre	Glardon Jean-Claude
Butera Sonya	Desarzens Eliane	Glauser Krug Sabine
Byrne Garelli Josephine X	Dessementet Pierre	Glauser Nicolas
Cachin Jean-François X	Devaud Grégory	Glayre Yann
Cala Sébastien	Develey Daniel	Gross Florence X
Cardinaux François	Dubois Carole X	Guarna Salvatore
Carrard Jean-Daniel X	Ducommun Philippe	Induni Valérie
Carvalho Carine	Durussel José	Jaccard Nathalie
Chapuisat Jean-François	Echenard Cédric	Jaccoud Jessica
Cherbuin Amélie	Eggenberger Julien	Jaques Vincent
Cherubini Alberto	Epars Olivier	Jaquier Rémy X

Liste des député-e-s signataires – état au 17 mars 2020

Jobin Philippe	Neumann Sarah	Ryf Monique
Joly Rebecca	Neyroud Maurice	Schaller Graziella
Karlen Dylan	Nicod Bernard	Schelker Carole
Keller Vincent	Nicolet Jean-Marc	Simonin Patrick X
Labouchère Catherine	Paccaud Yves	Soldini Sacha
Liniger Philippe	Pahud Yvan	Sonnay Eric
Lohri Didier	Pedroli Sébastien	Sordet Jean-Marc
Luccarini Yvan	Pernoud Pierre André	Studer Léonard
Mahaim Raphaël	Petermann Olivier X	Stürner Felix
Marion Axel	Podio Sylvie	Suter Nicolas X
Masson Stéphane X	Pointet Cloé	Thalmann Muriel
Mattenberger Nicolas	Probst Delphine	Thuillard Jean-François
Matter Claude X	Radice Jean-Louis	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Räss Etienne	Trollet Daniel
Meienberger Daniel	Rey-Marion Alette	Tschopp Jean
Meldem Martine	Rezso Stéphane	Venzelos Vassilis
Melly Serge	Richard Claire	Volet Pierre
Métraux-Botteron Anne-Laure	Riesen Werner	Vuillemin Philippe X
Meystre Gilles	Rime Anne-Lise X	Vuilleumier Marc
Miéville Laurent	Romanens Pierre-André	Wahlen Marion X
Mischer Maurice	Romano-Malagrifa Myriam	Weidmann Yenny Chantal X
Misiego Céline	Roulet-Grin Pierrette X	Weissert Cédric
Mojon Gérard X	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Montangero Stéphane	Ruch Daniel	Zünd Georges
Mottier Pierre François X	Rydlö Alexandre	Zwahlen Pierre